

# PLAN STRATÉGIQUE

de développement de la municipalité

MUNICIPALITÉ DE



CANTLEY

*Présenté au comité de développement le 16 octobre 2008  
Adopté par le conseil municipal le 2 décembre 2008.*



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
MÉTHODOLOGIE .....	4
ÉNONCÉ DE VISION .....	5
AXE DE DÉVELOPPEMENT 1 : DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL LÉGER ET TRANSFORMATION... 7	
AXE DE DÉVELOPPEMENT 2 : NOYAU VILLAGEOIS ET SERVICES DE PROXIMITÉ .....	10
AXE DE DÉVELOPPEMENT 3 : TRANSPORT COLLECTIF ET ACHALANDAGE ROUTIER.....	12
AXE DE DÉVELOPPEMENT 4 : RÉCRÉOTOURISME ET ÉVÈNEMENTS .....	14
AXE DE DÉVELOPPEMENT 5 : SERVICES COMMUNAUTAIRES À LA POPULATION .....	17

## EN ANNEXE :

- DOCUMENT SYNTHÈSE DU BILAN DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'AGAC
- COMPTE-RENDU DU FORUM CITOYEN
- VERBATIM DE LA JOURNÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
- CAHIER DU PARTICIPANT À LA JOURNÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
- DIAGNOSTIC ET ÉNONCÉ DE VISION (SOMMAIRE)
- DIAGNOSTIC ET RÉSUMÉS DES GROUPES DE DISCUSSION (FOCUS GROUPS)

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

### INTRODUCTION

La municipalité de Cantley, municipalité en plein essor s'il en est une dans la région, démontre un très fort potentiel de développement. En fait, la population de Cantley a augmenté de 34,4 % entre le recensement de 2001 et celui de 2006, soit un des taux de croissance les plus élevés au pays. L'orientation que prendra le développement économique de la municipalité, particulièrement au niveau commercial et industriel léger, sera grandement influencée par cette croissance extraordinairement importante.

En ce sens, dès le mois de mars 2007, une journée d'étude a été mise en œuvre par un comité organisateur formée de représentants de l'association des gens d'affaires de Cantley (AGAC), de la municipalité de Cantley, de la société d'aide au développement de la collectivité (SADC) et d'un animateur externe pour la journée. La journée d'étude a attiré une trentaine de personnes provenant principalement du milieu des affaires, ainsi que du monde municipal et de quelques organismes de développement de la région. Un document synthèse de cette journée est joint en annexe.

Plusieurs recommandations sont ressorties de cette journée de réflexion dont celle d'élaborer pour la municipalité une vision commune à plus long terme quant à son potentiel de développement économique, ainsi que celle de doter Cantley de son premier plan stratégique de développement économique, axé sur son développement commercial et industriel léger.

Dans le but de demeurer cohérent avec les valeurs de la communauté et les orientations de développement définies par la municipalité, le conseil municipal, suite à une recommandation du comité de développement économique (CDÉ) de Cantley, mandatait celui-ci à titre de comité de suivi en novembre 2007 à débiter une démarche d'élaboration d'un plan stratégique de développement pour la municipalité.

La vision qui découlera de la démarche se veut un guide pour orienter toutes les actions qui seront menées au niveau économique dans un avenir prévisible. Par la suite, le conseil municipal, ainsi que son mandataire le comité de développement économique, souhaitent établir un plan de développement stratégique pour concrétiser les orientations émanant de la vision à long terme dont la municipalité se sera dotée.

La démarche qui suit vise à impliquer les principaux partenaires de la municipalité en matière de développement de son économie afin de consulter des groupes bien ciblés, ainsi que la population dans son ensemble, dans le but de faire ressortir les éléments qui permettront la prise en charge du développement harmonieux de la municipalité par la collectivité et ce, dans le respect des besoins présents et futurs de la population dans son ensemble. Depuis le tout début du processus, au delà d'une centaine de personnes auront été consultées dans le cadre de la réalisation du plan stratégique de Cantley.

## MÉTHODOLOGIE

Dans le but d'assurer un suivi rigoureux de la démarche à entreprendre dans son ensemble, le conseil municipal de Cantley mandatait, au mois de novembre 2007, le comité de développement économique de la municipalité à titre de comité de suivi pour assurer la réalisation du plan stratégique de développement de Cantley. Celui-ci met immédiatement en place un comité technique chargé de procéder à la réalisation du plan. Souhaitant formaliser une collaboration de tous les partenaires chargés du développement économique du territoire, ce comité est formé d'un représentant du centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais, une représentante de la société d'aide au développement de la collectivité (SADC) – couverture territoriale des Collines-de-l'Outaouais et du commissaire au développement économique de la municipalité. Le comité technique rend compte de l'avancement du dossier sur une base mensuelle.

Bénéficiant, dès le début 2008, de fonds provenant du Pacte rural de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, ainsi que d'une mise de fonds de la municipalité de Cantley, le comité technique procède à l'embauche d'une firme externe et impartiale, Belleau gestion et planification, dont le mandat est d'élaborer un document préparatoire au processus de production d'un plan stratégique. Le mandat comprend trois objectifs : participer à l'établissement d'un diagnostic à jour de la situation actuelle de la municipalité, la préparation et l'animation de cinq groupes de discussion ciblés (focus groups) et enfin, l'élaboration d'une ébauche de vision commune de développement économique de Cantley qui la distingue des autres municipalités environnantes. Les cinq groupes rencontrés entre le 8 avril et le 8 mai 2008 sont :

- Les partenaires gouvernementaux en soutien au développement des infrastructures;
- Les membres de l'association des gens d'affaires;
- Les entreprises en récréo-tourisme du territoire;
- Les partenaires gouvernementaux en développement économique;
- Les élus de la municipalité de Cantley.

En parallèle, des compilations de données spéciales étaient commandées auprès de Statistiques Canada afin de dresser un portrait des plus récents et juste de la population de Cantley et conséquemment, de ses forces et faiblesses, des opportunités et des menaces à son développement, ainsi que des enjeux économiques et des conditions préalables au développement de son territoire.

Au cours de l'été, dans le cadre d'un partenariat avec le CLD et la SADC, le comité technique de la municipalité invitait l'ensemble de la population à participer à une consultation publique dans le but de recueillir les recommandations des Cantléennes et des Cantléens face au développement futur de leur municipalité. Suite à deux publications dans le journal local et à une invitation envoyée à chaque résidence par la poste, cette rencontre a eue lieu le 20 septembre 2008 à la salle communautaire municipale à l'école Rose-des-Vents.

Le comité technique a déposé le document final du plan stratégique auprès du comité de suivi du plan stratégique de Cantley en date du 16 octobre 2008. Celui-ci doit être entériné par le comité général du conseil municipal de la municipalité de Cantley. Les documents résultant des compilations de données recueillies lors des rencontres des groupes de discussion, ainsi que de la consultation publique (Forum citoyen), sont joints en annexe.

## ÉNONCÉ DE VISION

Les participants au processus préalable à la planification stratégique de développement commercial et industriel de la municipalité de Cantley ont démontré une philosophie convergente et innovatrice qui vise à propulser la municipalité dans le rôle de municipalité modèle de développement durable.

La loi québécoise sur le développement durable définit le concept du développement durable comme suit :

**«Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.»**

Le développement durable repose sur une philosophie d'harmonie entre les êtres humains, l'entreprise et l'environnement. Ce modèle de développement n'est pas axé sur la seule croissance économique. Le développement durable prône une nouvelle approche de développement respectant l'équilibre de ses trois axes.

Les objectifs du développement durable sont :

- Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et des écosystèmes qui entretiennent la vie
- Assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité
- Viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.»

SOURCE : LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN GUIDE POUR L'ACTION

Dans cette optique, l'énoncé de vision suivant est suggéré en guise de point de départ au processus d'élaboration de la planification stratégique de développement commercial et industriel léger de la municipalité de Cantley

## **LA VISION DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Devenir une **municipalité modèle de développement durable** où celle-ci est le maître-d'œuvre de son propre développement et ce, dans un contexte de croissance démographique accélérée, tout en respectant les trois dimensions du développement durable, soit :

- 1) **Développer la croissance économique** par le développement commercial, l'offre de services de proximité, les services publics sous-jacents au développement, les services à la communauté et la sensibilisation de la population face à l'achat local tout en privilégiant les secteurs du récréotourisme, de l'agroalimentaire et de la transformation artisanale;
- 2) **Prise en charge par la communauté** afin de satisfaire les besoins et les attentes de la population locale en termes de santé, d'éducation, de logement et de récréation dans la poursuite de l'amélioration de la qualité de vie et du mieux-être;
- 3) **Préserver, améliorer et valoriser les ressources naturelles et l'environnement** en incitant la population à vivre en harmonie avec la nature, en favorisant le développement d'activités de plein air, les sports non-motorisés, la sauvegarde des espaces verts, la création de sentiers multifonctionnels et l'accès aux ressources naturelles tel la rivière.

La trop grande présence d'équipements lourds (camions, tracteurs, pelles mécaniques, etc.) dans les quartiers résidentiels est devenue une nuisance pour les résidents et un obstacle pour les propriétaires de ces véhicules. C'est pourquoi le développement d'une zone industrielle légère sur le territoire de la municipalité reste une des préoccupations les plus importantes pour les personnes consultées.

Par ailleurs, il existe une superficie importante de terres agricoles sur le territoire de la municipalité de Cantley. Certaines actions pourraient être prises pour les exploiter et promouvoir le développement de l'agriculture biologique ainsi que la transformation artisanale de produits agricoles.

Finalement, bon nombre des ébénistes de l'Outaouais ont élu domicile à Cantley. Certains moyens pourraient être pris afin de mettre en valeur certaines niches bien ciblées en matière de transformation de produits à petite échelle et ainsi promouvoir le caractère distinct de Cantley à ce niveau.

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
1.1 Soulager les quartiers résidentiels des inconvénients de la présence de camions lourds	1.1.1 Offrir une zone désignée industrielle léger pour les propriétaires d'équipements lourds
	1.1.2 renforcer et appliquer les lois existantes concernant le développement industriel léger en zone résidentielle
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social et santé : Accroître la vitalité des communautés</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Schéma d'Aménagement et de Développement :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consolider les noyaux de village et les secteurs résidentiels existants en favorisant la limitation du développement dispersé à l'extérieur de ces derniers</li> <li>○ Établir les mesures préventives requises pour assurer la sécurité publique et limiter les nuisances associées aux activités comportant des contraintes pour l'occupation à proximité</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : Transport Québec</li> </ul>	

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
1.2 Développer un créneau industriel propre à la municipalité	1.2.1 Identifier et développer un site pour permettre à des industries de s'implanter (ex : ébénisterie)
	1.2.2 Accueillir et diriger les entrepreneurs vers des zones/terrains propices
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement économique et emploi : Soutenir le développement de l'entrepreneuriat et améliorer la compétitivité des entreprises</li> </ul> </li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement économique et emploi : Maintenir et développer notre capacité d’agir et d’investir en développement local et régional</li> <li>▪ MRC Schéma d’Aménagement et de Développement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Établir une forme de développement qui conditionne des activités économiques durables</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Pacte Rural : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Améliorations des infrastructures : Parc technologique vert</li> </ul> </li> <li>▪ CLD Plan d’Action Local pour l’Économie et l’Emploi : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement de la main-d’œuvre et de l’emploi : Soutenir et stimuler l’entrepreneurship local</li> </ul> </li> </ul>
--

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
1.3 Structurer et assurer la pérennité du développement industriel dans la municipalité	1.3.1 Engager une ressource à temps plein
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voir également : Emploi Québec</li> </ul>	

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
1.4 Encourager le développement de l’agriculture sur le territoire de la municipalité	1.4.1 Miser sur des productions agricoles de petite taille et artisanales
	1.4.2. Encourager le développement de l’agroforesterie
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Protection de l’environnement, aménagement du territoire et transport : Protéger et mettre en valeur le territoire et ses ressources</li> <li>○ Protection de l’environnement, aménagement du territoire et transport : Positionner l’Outaouais, comme chef de file nord-américain du savoir et de l’aménagement durable</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Schéma d’Aménagement et de Développement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans une perspective de développement durable, planifier l’aménagement et le développement du territoire agricole en accordant la priorité aux activités et aux entreprises agricoles en zones agricoles, dans le respect des particularités du milieu, de manière à favoriser le développement économique de la MRC des Collines-de-l’Outaouais</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Planification Stratégique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réaliser un modèle de développement durable</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Pacte Rural : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation économique intégrée : Agroalimentaire</li> </ul> </li> <li>▪ CLD Plan d’Action Local pour l’Économie et l’Emploi : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agroalimentaire : L’horticulture</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : MAPAQ, TCAO, MRC-ÉCO</li> </ul>	

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
1.5 Développer le secteur de la transformation agricole	1.5.1 Miser sur la transformation de produits locaux et la transformation agroalimentaire artisanale
	1.5.2. Soutenir les activités de transformation artisanale de la biomasse en produits locaux différenciées
	1.5.3 Développer un point de vente pour les produits transformés localement
<p>Liens avec les planifications stratégiques régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Protection de l’environnement, aménagement du territoire et transport : Protéger et mettre en valeur le territoire et ses ressources</li> <li>○ Protection de l’environnement, aménagement du territoire et transport : Positionner l’Outaouais, comme chef de file nord-américain du savoir et de l’aménagement durable</li> </ul> </li>   <li>▪ MRC Schéma d’Aménagement et de Développement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans une perspective de développement durable, planifier l’aménagement et le développement du territoire agricole en accordant la priorité aux activités et aux entreprises agricoles en zones agricoles, dans le respect des particularités du milieu, de manière à favoriser le développement économique de la MRC des Collines-de-l’Outaouais</li> </ul> </li>   <li>▪ MRC Planification Stratégique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réaliser un modèle de développement durable</li> </ul> </li>   <li>▪ MRC Pacte Rural : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation économique intégrée : Agroalimentaire</li> <li>○ Améliorations des services de proximité : Marchés publics</li> </ul> </li>   <li>▪ CLD Plan d’Action Local pour l’Économie et l’Emploi : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agroalimentaire : L’horticulture</li> </ul> </li>   <li>▪ Voir également : MAPAQ, TCAO, MRC-ÉCO</li> </ul>	

## AXE DE DÉVELOPPEMENT 2 : NOYAU VILLAGEOIS ET SERVICES DE PROXIMITÉ

La municipalité de Cantley jouit d'une croissance démographique exceptionnelle depuis les dernières années et, peu à peu, le profil démographique de la municipalité change en même temps que les besoins de la population. Or, alors que la majorité des résidants apprécie le caractère rural de Cantley et la proximité de la ville, beaucoup sont d'avis que la quasi-inexistence de services de proximité représente une lacune importante.

Afin d'assurer la rentabilité des futurs commerces qui s'installeront sur le territoire de la municipalité, il est suggéré de continuer de regrouper l'offre commerciale dans une zone définie. La proximité de Gatineau étant un obstacle à la création de nouveaux commerces de plus ou moins grande surface étant donné la forte concurrence, les promoteurs devront concentrer leurs investissements vers des commerces plus spécialisés, permettant ainsi à Cantley de se définir un créneau. La concentration de commerces dans une zone définie serait le point de départ vers la constitution d'un noyau villageois et d'un lieu de rassemblement pour la population cantléenne.

Certains obstacles sont toutefois à prendre en considération dans l'élaboration d'un plan pour le développement commercial à Cantley et, par conséquent, le leadership de la municipalité sera nécessaire pour pallier à ces limites.

Toutefois, certaines actions sont envisageables afin d'assurer des moyens pour que les citoyens de la municipalité se procurent des services ou des biens de consommation sur le territoire de Cantley.

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
2.1 Créer un noyau villageois afin de rassembler une offre commerciale intéressante	2.1.1 Promouvoir l'émergence de pôles à potentiel de développement
	2.1.2 Embellir des secteurs de la 307 afin d'attirer des investissements
	2.1.3 Soutenir le développement de petits commerces tels qu'un restaurant, une boulangerie, un café, une épicerie fine, une boucherie, etc.
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social et santé : Assurer l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Schéma d'Aménagement et de Développement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Établir une forme de développement qui conditionne des activités économiques durables</li> <li>○ Consolider les noyaux de village et les secteurs résidentiels existants en favorisant la limitation du développement dispersé à l'extérieur de ces derniers</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Pacte Rural :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Améliorations des infrastructures : Noyaux villageois</li> <li>○ Améliorations des services de proximité : Alimentation</li> </ul> </li> </ul>	

- CLD Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi :
  - Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi : Soutenir et stimuler l'entrepreneurship local
  -
- Voir également : MAMR. Fondation Rue Principale, Réno-Village

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
2.2 Miser sur le leadership de la municipalité pour attirer des promoteurs pour qu'ils s'installent à Cantley	2.2.1 Proposer des projets d'entreprises par des appels de projets
	2.2.2 Faire l'acquisition de terrains à des fins de développement futur
	2.2.3 Aider les nouveaux entrepreneurs en créant des conditions attrayantes et favorables
<p>Liens avec les planifications stratégiques régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement économique et emploi : Maintenir et développer notre capacité d'agir et d'investir en développement local et régional</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Planification Stratégique :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmenter la connaissance et la visibilité de la MRC des Collines</li> <li>○ Favoriser davantage la participation des élus, des citoyens et des gestionnaires des municipalités membres</li> </ul> </li> <li>▪ CLD Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi : Soutenir et stimuler l'entrepreneurship local</li> </ul> </li> </ul>	

### AXE DE DÉVELOPPEMENT 3 : TRANSPORT COLLECTIF ET ACHALANDAGE ROUTIER

Le développement de Cantley dépendra fortement des enjeux liés à l'achalandage routier sur son principal axe routier, soit la route 307. Étant donné la présence de nombreux camions lourds sur la route, le manque d'éclairage, ainsi que la limite de vitesse relativement élevée, le développement commercial le long de cet axe est souvent compromis. Or, certaines actions pourraient être mises en œuvre afin de pallier à cet obstacle.

Par ailleurs, étant donné le grand nombre de citoyens qui doivent se rendre travailler à l'extérieur de la municipalité, la mise en place de moyens de transport collectif plus adaptés aux besoins de la population serait sans doute un moyen de limiter l'achalandage routier et, conséquemment, d'avoir un impact positif sur l'environnement. De plus, les lacunes en matière de transport collectif sur le territoire de la municipalité devient un obstacle majeur pour les jeunes qui veulent se déplacer à l'intérieur de la municipalité afin d'y travailler ou simplement pour profiter des richesses que celle-ci a à offrir.

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
3.1 Encourager l'utilisation des transports collectifs par la population de Cantley	3.1.1 Promouvoir le transport en commun et les alternatives à l'utilisation de la voiture (ex : co-voiturage)
	3.1.2 Bonifier les services actuels de transport en commun en ajoutant des trajets d'autobus
	3.1.3 Créer des espaces de stationnements incitatifs
	3.1.4 Développement d'un service de transport pour faciliter les emplois d'été pour les jeunes (par entreprises privées)
	3.1.5 Encourager l'établissement d'entreprises privées en transport
	3.1.6 Faire arrimer le transport en commun et les services
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport : Favoriser l'accès au territoire et la mobilité des populations au niveau régional, interrégional et interprovincial</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Schéma d'Aménagement et de Développement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Favoriser le développement adéquat du réseau routier régional et assurer le maintien et l'amélioration des corridors routiers existants</li> <li>○ Établir une forme de développement qui conditionne des activités économiques durables</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Planification Stratégique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réaliser un modèle de développement durable</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Pacte Rural :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Améliorations des services de proximité : Transport intégré</li> </ul> </li> <li>▪ CLD Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social : Assurer le développement social et économique des milieux afin de réduire les inégalités sociales et d'augmenter la qualité de vie</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : Transport Québec</li> </ul>	

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
3.2 Assurer la sécurité de la circulation sur la route 307	3.2.1 Limiter la vitesse sur la route 307
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MRC Schéma d'Aménagement et de Développement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Favoriser le développement adéquat du réseau routier régional et assurer le maintien et l'amélioration des corridors routiers existants</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : Transport Québec</li> </ul>	

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
3.3 Soulager l'achalandage routier sur la route 307	3.3.1 Poursuivre la planification d'un corridor alternatif à la route 307
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MRC Schéma d'Aménagement et de Développement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Favoriser le développement adéquat du réseau routier régional et assurer le maintien et l'amélioration des corridors routiers existants</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : Transport Québec</li> </ul>	

## AXE DE DÉVELOPPEMENT 4 : RÉCRÉOTOURISME ET ÉVÈNEMENTS

La municipalité de Cantley peut compter sur nombre d'attraits récréotouristiques dont la mise en valeur permettrait le développement d'un secteur en croissance. En effet, quelques attraits d'envergure tels que le centre de ski, le parc aquatique et le golf du Mont Cascades, la piste de ski de fond Nakkertok, ainsi que la présence d'un important terrain de camping constituent des balises solides pour l'élaboration d'une offre touristique intéressante. Le territoire démontre parallèlement des potentiels non négligeables en matière de richesses naturelles grâce à la beauté des paysages et la proximité de la rivière Gatineau. En matière d'évènements sur le territoire de la municipalité, les Cantléens ont la chance de pouvoir participer à des activités familiales qui gagnent en popularité telles que le festival de la Grande Descente de la rivière, le Village fantôme, le Carnaval d'hiver, les festivités de la Saint-Jean, ainsi que le défi ski CHVO au Mont Cascades.

La municipalité profite de la proximité d'un bassin de population important, soit la région d'Ottawa-Gatineau, qui représente une clientèle intéressante à séduire et à attirer. De plus, le développement de l'offre touristique dans les municipalités environnantes pourrait servir de tremplin au développement de Cantley.

Toutefois, certains éléments pourraient aider à promouvoir le développement du secteur récréotouristique et événementiel. Ceux-ci se doivent d'être considérés afin de structurer adéquatement l'offre et ainsi attirer davantage les résidents et non-résidents à utiliser les nombreux attraits de la municipalité. Un des éléments souvent soulevé est sans contredit le besoin d'un accès public à la rivière Gatineau sur le territoire de la municipalité. Par ailleurs, l'encouragement de la mise en place d'infrastructures d'accueil additionnels pour les touristes, tels que des lieux d'hébergement ou des restaurants, représente une opportunité importante pour le développement d'une offre touristique structurée.

Ceci étant dit, il est suggéré d'envisager le développement de l'axe récréotouristique et événementiel en misant sur le potentiel de l'offre déjà existante sur le territoire et de promouvoir les richesses de la municipalité afin d'attirer des investissements susceptibles de compléter cette offre.

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
4.1 Développer des activités touristiques complémentaires à l'offre déjà présente sur le territoire	4.1.1 Aménager un lieu d'accès à la rivière
	4.1.2 Développer différents sentiers pour les vélos, les chevaux, les piétons, le ski de fond, etc.
	4.1.3 Développer des évènements pour attirer les touristes en combinaison avec les attraits déjà présents sur le territoire (ex : compétitions sportives et événements récréatifs)
	4.1.4 Valider le potentiel de développement du sentier Nakkertok
	4.1.5 Planifier l'aménagement d'un corridor récréatif Est-Ouest dans la partie Nord de Cantley

Liens avec les planifications stratégiques régionales :

- CRÉ-O Planification Stratégique :
  - Culture, loisir, sport : Accroître notre capacité d’attraction et de rétention par la mise en œuvre de projets structurants en partenariat avec les autres acteurs régionaux
- MRC Schéma d’Aménagement et de Développement :
  - Convenir d’une vision du développement récréo-touristique
  - Assurer la protection et la mise en valeur du milieu à des fins de tourisme, de villégiature, d’agriculture et de sylviculture
- MRC Pacte Rural :
  - Organisation économique intégrée : Tourisme
- CLD Plan d’Action Local pour l’Économie et l’Emploi :
  - Tourisme : Commercialiser les forfaits et les circuits
  - Prolonger la saison touristique
- Voir également : Tourisme Outaouais

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
4.2 Améliorer l’offre touristique	4.2.1 Promouvoir la forfaitisation des produits touristiques à Cantley
	4.2.2 Assurer le développement de parcs naturels d’envergure à Cantley
	4.2.3 Relier les espaces verts et le Parc central de Cantley avec des sentiers cyclables
<p>Liens avec les planifications stratégiques régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Culture, loisir, sport : Accroître notre capacité d’attraction et de rétention par la mise en œuvre de projets structurants en partenariat avec les autres acteurs régionaux</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Schéma d’Aménagement et de Développement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Convenir d’une vision du développement récréo-touristique</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Pacte Rural :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation économique intégrée : Tourisme</li> </ul> </li> <li>▪ CLD Plan d’Action Local pour l’Économie et l’Emploi :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tourisme : Commercialiser les forfaits et les circuits</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : Tourisme Outaouais</li> </ul>	

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
4.3 Développer l'offre touristique selon des créneaux définis	4.3.1 Miser sur des projets en lien avec la nature, le sport, le plein-air, la santé et le mieux-être
	4.3.2 Analyser le potentiel de développement culturel de Cantley
<p>Liens avec les planifications stratégiques régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MRC Schéma d'Aménagement et de Développement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurer la protection et la mise en valeur du milieu à des fins de tourisme, de villégiature, d'agriculture et de sylviculture</li> </ul> </li>   <li>▪ MRC Pacte Rural : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation économique intégrée : Tourisme</li> </ul> </li>   <li>▪ CLD Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Culture et loisir : Soutenir et développer la culture et les entreprises culturelles</li> </ul> </li>   <li>▪ Voir également : Tourisme Outaouais</li> </ul>	

**AXE DE DÉVELOPPEMENT 5: SERVICES COMMUNAUTAIRES À LA POPULATION**

Avec la croissance démographique qu'elle connaît, la municipalité de Cantley se doit d'offrir davantage de services communautaires à sa population, autant en matière de santé que de loisirs ou de culture. Outre les deux écoles primaires et les terrains de soccer, peu de services communautaires sont offerts à la population présentement. Or, la croissance du nombre de jeunes familles permet d'envisager la présence d'une clientèle suffisante pour des services additionnels en matière de loisirs ou de culture.

À l'instar de nombreuses régions au Québec, la MRC des Collines-de-l'Outaouais souffre d'une carence en terme de ressources spécialisées en santé. C'est pourquoi l'option de la création d'une coopérative de santé sur le territoire fait beaucoup d'adeptes depuis ses débuts. La desserte de la population en matière de services de santé dépend donc sans doute de la mise en œuvre d'un tel projet et, par le fait même, de l'implication de la municipalité dans le processus.

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
5.1 Assurer la desserte de la population de Cantley en matière de services de santé	5.1.1 Appuyer le développement de la coopérative de santé
	5.1.2 Assurer le maintien d'un CLSC sur le territoire de la municipalité
	5.1.3 Promouvoir l'implantation d'une pharmacie et d'autres commerces liés à la santé sur le territoire
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social et santé : Assurer l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Pacte Rural :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Améliorations des infrastructures : Centre de services à la famille</li> <li>○ Améliorations des services de proximité : Santé</li> <li>○ Améliorations des services de proximité : Services à la famille</li> </ul> </li> <li>▪ CLD Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social : Assurer le développement social et économique des milieux afin de réduire les inégalités sociales et d'augmenter la qualité de vie</li> <li>○ Augmenter l'accessibilité aux services et aux loisirs sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : CSSS Collines</li> </ul>	

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
5.2 Assurer le maintien de la population âgée de Cantley sur le territoire de la municipalité	5.2.1 Développer un centre d'hébergement pour les personnes âgées
Liens avec les planifications stratégiques régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social et santé : Assurer l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région</li> <li>○ Développement social et santé : Accroître la vitalité des communautés</li> </ul> </li> </ul>	

- Développement social et santé : Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- Développement social et santé : S'ajuster aux changements démographiques anticipés
- MRC Pacte Rural :
  - Améliorations des infrastructures : Logement
- CLD Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi :
  - Développement social : Assurer le développement social et économique des milieux afin de réduire les inégalités sociales et d'augmenter la qualité de vie
  - Augmenter l'accessibilité aux services et aux loisirs sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- Voir également : CSSS Collines

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
5.3 Développer une offre de services communautaires pour les diverses clientèles présentes sur le territoire de la municipalité	5.3.1 Consolider le pôle des services communautaires existant et définir la vocation du Parc central
	5.3.2 Développer une offre de services plus élaborée en matière de sports et loisirs
	5.3.3 Construire une salle communautaire multifonctionnelle
	5.3.4 Encourager la mise en place de services de garderie et scolaires additionnels
Liens avec les planifications stratégiques régionales :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CRÉ-O Planification Stratégique :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social et santé : Assurer l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Schéma d'Aménagement et de Développement :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consolider les noyaux de village et les secteurs résidentiels existants en favorisant la limitation du développement dispersé à l'extérieur de ces derniers</li> </ul> </li> <li>▪ MRC Pacte Rural :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Améliorations des infrastructures : Centre de services à la famille</li> <li>○ Améliorations des services de proximité : Services à la famille</li> </ul> </li> <li>▪ CLD Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement social : Assurer le développement social et économique des milieux afin de réduire les inégalités sociales et d'augmenter la qualité de vie</li> <li>○ Augmenter l'accessibilité aux services et aux loisirs sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais</li> </ul> </li> <li>▪ Voir également : CSSS Collines</li> </ul>	